

## Compte rendu du conseil municipal Puybrun

Séance 12 mars 2026

**Présents :** Pascale CIEPLAK, Céline BLADIER SIGAUD, Fabrice MOUNAL, Catherine PICAULT, Catherine GAUTHIER KUPCZAK, Dominique MOURLON, Michel FERNANDEZ, Delphine MEILHAC, David PETRICOLA, Elodie DEJAMMES.

**Absents ayant donné procuration :**

- Danielle BAUDIN, procuration à Catherine GAUTHIER KUPCZAK

**Absents sans procuration :**

- Julien MAURIE

**Secrétaire de séance :** Elodie DEJAMMES

**Ordre du jour :**

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 février 2026
2. Vote des Comptes Financiers Uniques : Commune – Eau - Assainissement
3. Délibération Territoire Energie du Lot : Renouvellement Eclairage de la Place Grance – Armoire – 14 point lumineux
4. Questions et informations diverses
5. Questions et informations

**Ouverture de la séance : 19h15**

Madame le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour le point : « Délibération Territoire Energie du Lot : Déposer ligne basse tension – Coustalou » ; proposition validée par l'ensemble des personnes présentes. »

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 février 2026.

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

2. Vote des Comptes Financiers Uniques : Commune – Eau - Assainissement

Les comptes financiers uniques (Commune – Eau – Assainissement) présentés par Madame Bladier Sigaud Céline, 1<sup>ère</sup> adjointe, ont été votés à l'unanimité.

3. Délibération Territoire Energie du Lot : Renouvellement Eclairage de la Place Grance – Armoire – 14 point lumineux

Proposition de changer 14 points lumineux sur une armoire électrique située Place Grande.

Montant des travaux 28 579.87 € HT.

Prise en charge de la commune 5 715.97 €

Cette proposition est validée à l'unanimité.

#### 4. Délibération Territoire Energie du Lot : Déposer ligne basse tension - Coustalou

Proposition de déposer une ligne de basse tension qui ne fonctionne plus au Domaine du Coustalou car elle passe devant le terrain de la nouvelle école.

Territoire Energie du Lot prend en charge la dépense des travaux.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

#### 5. Questions et informations

- Projet motion décentralisation TE46 :  
La motion sera complétée et signée afin que TE 46 garde la compétence de distribution de l'énergie au niveau communal.
- Maison des Associations :  
Les travaux de réhabilitation devraient débuter courant avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45